

Lundi 11 décembre 2023  
à Rennes

## Session plénière des 13, 14 & 15 décembre prochains

### La Région toujours plus engagée pour le vivre-ensemble et les transitions

Dans un contexte de tensions nationales et internationales, le Président de Région Loïg Chesnais-Girard présentera, au cours de cette dernière session de l'année, des dossiers porteurs d'espoirs pour le bien-vivre ensemble en Bretagne. Parmi les sujets qui placent la dignité des personnes et les transitions écologiques au cœur de l'action régionale, celui, essentiel, du logement. Face à la crise, la Région s'empare de cette priorité en proposant une intervention publique concertée. Côté économie, la Région regarde loin devant, vers la mer et les transitions, en s'engageant dans des filières d'avenir comme le transport maritime propulsé par le vent, accompagné dans son développement par une nouvelle feuille de route. Autre actualité, tout aussi capitale : la sauvegarde de la biodiversité et le développement du bocage et des forêts, à travers le Plan breton pour l'arbre 2024-2028.

#### À l'ordre du jour :

> **Les orientations budgétaires** qui préparent le vote du budget primitif 2024 les 15, 16 et 17 février prochains. **Troisième de la mandature**, ce budget se construit dans un contexte marqué, une fois de plus, par l'instabilité et l'incertitude. Néanmoins, ces orientations répondent à la volonté de la Région de faire face à l'urgence, de construire l'avenir pour permettre aux Bretonnes et aux Bretons de **vivre dignement et de nourrir des projets**, tout en travaillant aux **nécessaires transitions**. Dans le contexte actuel, la Région adopte une ligne politique claire pour « **faire tenir ensemble** ».

> **Les langues de Bretagne**, éléments constitutifs de l'identité régionale, avec un nouveau **plan de réappropriation d'une ampleur inédite** en termes de moyens et d'objectifs. Il est plus que jamais urgent de conforter l'enseignement du breton et du gallo chez les jeunes et les adultes, de même que la présence des deux langues dans la vie quotidienne.

> **Le logement**, sujet sur lequel la Région souhaite participer à une **réponse collective** puisque l'offre est aujourd'hui en décalage avec les attentes et besoins du territoire et de ses habitants. Une feuille de route coordonnera les actions de la Région, qui actionnera tous les leviers disponibles pour faire face au défi immense de la crise du logement.

> **Le plan breton pour l'arbre 2024-2028**, avec l'objectif ambitieux de planter dans les cinq ans, **5 millions d'arbres**. Cette stratégie met en cohérence

tous les outils de la Région et de ses partenaires pour soutenir la filière économique et développer la présence de l'arbre et de ses bienfaits écologiques **partout dans nos territoires**.

> **L'enseignement agricole** : dans cette Bretagne rurale et nourricière, l'installation de jeunes exploitants est primordiale (objectif : 1 000/an en 2028). Pour y parvenir, la Région souhaite attirer des nouveaux publics vers ces métiers et **rendre ses 10 lycées agricoles publics plus attractifs**, via un plan d'actions et de communication soumis au vote des élus.

> **Réseau pour l'emploi**, une nouvelle expérimentation dans les Côtes d'Armor, pour atteindre **le plein et le bon emploi**, former et insérer des publics très éloignés du monde du travail.

> **Le transport maritime propulsé par le vent**  
Avec une feuille de route en faveur de cette filière nouvelle, la Région veut faire de la propulsion vélique **l'un de piliers de la transition des transports en Bretagne**. L'objectif est double : contribuer à réduire les gaz à effet de serre et faire de ce secteur émergent et innovant un fer de lance de l'économie bleue, créateur d'emplois nouveaux.

Et aussi : l'action de la Région à l'international, la biodiversité sur les canaux de Bretagne, la feuille de route « nautisme 2024-2030 », la politique régionale en faveur du sport...

# La Région adopte un Plan breton pour l'Arbre

## 5 millions d'arbres à planter en Bretagne entre 2024 et 2028

Élément essentiel du paysage et de la nature bretonne, l'arbre occupe une place particulière dans notre région. Au cœur des défis des transitions climatiques, énergétiques et écologiques, il est un outil indispensable pour répondre aux enjeux de la biodiversité, de la gestion de l'eau, de la tenue des sols... Afin de prolonger les dynamiques enclenchées et efficaces, la session du Conseil Régional se prononcera sur l'adoption d'un Plan breton pour l'arbre, proposant des actions concrètes pour la période 2024-2028, avec pour objectif : la plantation de 5 millions d'arbres.

Le Plan breton pour l'Arbre est né de la volonté politique de planter 5 millions d'arbres à horizon 2025. Aujourd'hui, le pari est en passe d'être réussi, puisque plus de la moitié de cet objectif a déjà été atteint. Cette nouvelle étape vise donc à renforcer cette dynamique, avec la plantation de **5 millions d'arbres** supplémentaires entre 2024 et 2028.

Outre ses avantages écologiques, l'arbre constitue le point de départ d'une filière économique puissante dans notre région. La filière bois bretonne représente 22 000 emplois répartis dans 3 000 entreprises, et **deux milliards d'euros** de chiffre d'affaires. Elle est active sur des marchés aussi différents que l'emballage, les panneaux, l'ameublement, la construction et l'énergie. A titre d'exemple, **10% de la production nationale** de palettes et cassettes est effectuée en Bretagne.



**Dans les forêts, le bocage, les lycées, le long des canaux...**

Le premier objectif de ce plan breton pour l'Arbre est bien entendu de renforcer sa présence partout en Bretagne, en développant et en pérennisant la surface forestière, avec la poursuite de **Breizh Forêt Bois**, et son nouveau programme « Amélioration », pour encourager le développement de peuplements de qualité, générateur de bois d'œuvre. **Breizh Bocage** entrera dans sa troisième phase, avec un objectif renforcé de 500 km de linéaires créés par an, et un budget revu à la hausse (de 12 M€ à 15 M€). La Région aidera également à l'**implantation de projets agroforestiers**, protégeant les sols, et favorisant la biodiversité.

La collectivité est également gestionnaire direct et durable d'espaces arborés, **le long des canaux** (environ 32 000 arbres et 400 ha de surfaces boisées sur le domaine public fluvial) où les essences locales sont favorisées, et où de nombreuses surfaces sont laissées à l'état naturel. Autre exemple, dans **les lycées publics bretons**, la Région s'associe à l'Office National des Forêts pour élaborer un diagnostic des espaces à arborer et pour partager les savoirs, avec les élèves et les agents de la collectivité.

Ce Plan breton pour l'Arbre permettra aussi de **préserver les espaces arborés** et leurs fonctions de

réservoir de biodiversité, de préservation de l'eau, de puits de carbone et de protection contre les aléas climatiques. La Région accompagnera, par exemple, les propriétaires privés et publics dans l'amélioration de leurs équipements de défense des forêts contre les incendies.

La Région poursuivra son engagement dans le **Plan Bois Énergie Bretagne**, aux côtés de l'ADEME et du Département d'Ille-et-Vilaine, et apportera son soutien financier à la valorisation de la ressource « bois énergie » et à la structuration locale de l'approvisionnement, afin d'augmenter la part de l'énergie produite par la ressource bois (+350 GWh pour la période 2021-2027). Côté matériaux, la Région poursuivra son engagement auprès de la filière bois, à travers **la commande publique**. Elle privilégiera l'utilisation du bois dans ses projets de construction et d'aménagement. La Région a par exemple fait ce choix dans l'aménagement de ses nouveaux locaux (sur le site d'Atalante).

### 31 M€ pour l'arbre en Bretagne, d'ici à 2028

Afin d'accroître la production de bois en Bretagne, il est impératif d'**accompagner les entreprises** dans leur développement, grâce à ses dispositifs et aides directes de la Région, et/ou partenariaux. Des investissements doivent permettre d'adapter l'outil industriel à la ressource présente majoritairement dans la Région, le bois de feuillus.

**Au total, sur toute la durée du Plan breton pour l'Arbre, ce sont près de 31 M€ qui lui seront dédiés**, toutes politiques publiques confondues, parmi lesquelles Breizh Forêt Bois, Breizh Bocage, programmes de recherche, animation et structuration de la filière, aide à l'installation de chaudières, part dans des sociétés publiques locales....

#### *Quelques chiffres*

**16%** de couverture forestière en Bretagne

**114 500 km** de haies

**128 000** propriétaires d'espaces boisés

**Plus de 2 millions** d'arbres plantés depuis 2015

# Au plus près des besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises

## En Bretagne, une expérimentation «Réseau pour l'emploi»

Compétente en matière de formation et d'aide aux entreprises, la Région se mobilise pour que chaque Bretonne et Breton puisse accéder à un emploi durable en lien avec ses compétences... et pour que les entreprises, en quête de main d'œuvre, trouvent les femmes et les hommes répondant à leurs besoins. La collectivité, l'Etat, Pôle emploi et le Département des Côtes d'Armor saisissent l'opportunité de la récente « loi pour le plein emploi » pour bâtir ensemble un « Réseau pour l'emploi », innovant en matière de formation et de coordination sur le territoire.

L'économie bretonne, particulièrement **dynamique**, rencontre, de ce fait, des **difficultés de recrutement** dans plusieurs secteurs. Dans le même temps, si le **taux de chômage est l'un des plus bas de France (5,8 %)**, l'accès à l'emploi reste difficile pour certaines populations en situation de fragilité, et ce d'autant plus quand les problèmes s'accumulent : logement, mobilité, handicap ou décrochage scolaire...

Face à cette situation, des employeurs revoient leur politique de recrutement : ouverture à des candidats moins qualifiés, formations, tutorat... Mais toutes les entreprises, notamment les TPE très nombreuses en Bretagne, n'ont pas forcément les capacités de faire évoluer la méthode de recrutement.

C'est pour répondre à ces défis que **les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion en Bretagne, ont décidé de bâtir un « Réseau pour l'emploi » dans le territoire des Côtes d'Armor**, une expérimentation rendue possible par la « loi pour le plein emploi », votée il y a moins d'un mois.

### Aller vers les publics les plus fragiles

Le Réseau poursuit deux objectifs majeurs :

- **proposer des parcours de formation encore plus adaptés** aux besoins des demandeurs d'emploi et aux attentes des entreprises ;
- **faciliter le recrutement** des entreprises à l'aide d'une offre de services plus accessible.

La démarche consistant à « **aller vers** » les **publics les plus fragiles** est appelée à se généraliser, par exemple grâce aux **tiers-lieux apprenants**, qui permettent d'amorcer un parcours de formation dans certains domaines, ou encore grâce à des **actions de**

« **maraudage** » qui proposent des formations aux personnes concernées, là où elles vivent dans les **quartiers « politique de la ville » ou en zone rurale**.

Pour les secteurs en **très forte tension (petite enfance, aide à domicile, industrie)**, les demandeurs d'emploi pourront bénéficier de parcours de **découverte des métiers** ainsi que d'un accompagnement en matière de **logement** ou de **mobilités**. Ces actions

seront **coordonnées au niveau régional** pour identifier à la fois les zones en tension et les viviers de main d'œuvre à l'échelle du territoire.

Les **formations préalables au recrutement**, visant à préparer les demandeurs d'emploi aux attentes des entreprises, seront revues pour être encore mieux adaptées aux entreprises et aux territoires.



Entretien personnalisé à la Mission Locale de Quimper

Les quatre partenaires du réseau vont aider les entreprises à développer leur « **marque employeur** » et leur « employeurabilité ». L'objectif est de **donner envie** à des demandeurs d'emploi d'y travailler. Les entreprises seront soutenues en ce sens, via des **conseils en ressources humaines** et un appui à **l'intégration des nouveaux salariés** pour éviter, ultérieurement, les ruptures anticipées de contrat.

**Attirer de nouveaux talents** implique aussi, pour les employeurs, d'accélérer leurs **engagements** en matière de **RSE** (responsabilité sociale des entreprises) et d'**inclusion** : des actions de sensibilisation et un label « Entreprise inclusive » seront mis en place au niveau régional. Cibles prioritaires, les TPE et TTPE (très très petites entreprises). Car en Bretagne, 71 % des sociétés comptent moins de 10 salariés.

# Plan de réappropriation des langues de Bretagne 2024-2027

## Breton et gallo : la Région passe à la vitesse supérieure

Malgré des politiques linguistiques volontaristes, le nombre de locuteurs du breton ou du gallo diminue. Pour enrayer de déclin, la Région Bretagne lance un plan de réappropriation des langues d'une ampleur inédite, assorti d'objectifs chiffrés : en 2027, près de 13 M€ y seront consacrés soit 3,6 M€ de plus qu'en 2023. Deux grandes priorités se confirment : celle de transmettre les langues de Bretagne par l'enseignement et la formation, et celle de développer leur présence dans la vie quotidienne.

Il y a près de 20 ans, en 2004, la Région reconnaissait officiellement, au côté du français, le breton et le gallo comme langues de Bretagne. Malheureusement, l'usage du breton et du gallo ne concerne plus qu'environ **10 % des habitants de la Bretagne historique** et le vieillissement de la population menace l'existence même de ces deux langues. Le nombre de nouveaux locuteurs, issus de l'école ou de la formation des adultes, ne compense pas cette évolution démographique. C'est ce qui a motivé la signature, avec l'Etat, de la Convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne, axée sur le développement de **l'enseignement bilingue**. La Région Bretagne souhaite aller plus loin, grâce à l'adoption d'un nouveau plan combatif et ambitieux sur la période 2024 - 2027.

### Breton : former plus d'élèves et plus d'adultes

Pour la transmission de la langue bretonne, pas moins de **23 actions concrètes** sont posées. Priorité est donnée au renforcement des actions volontaristes de la Région en faveur du développement de l'enseignement bilingue et de l'enseignement optionnel, notamment par le soutien à la formation des futurs enseignants, afin que la Région prenne toute sa part dans l'objectif de passer de 19 000 **élèves bilingues** dans l'académie de Rennes en 2022 à **30 000 en 2027**. Au-delà de l'apprentissage de la langue par les élèves, les adultes doivent aussi avoir accès à une formation à la langue bretonne, en particulier les actifs pour lesquels la Région mettra en place un dispositif de soutien à la formation semi-intensive, et les demandeurs d'emploi pour lesquels l'enveloppe régionale de formation augmentera. L'objectif pour 2027 est que **5 000 adultes** apprennent le breton contre 3 800 en 2022.

La Région s'engage, par ailleurs, à ce que le breton soit davantage présent dans tous les aspects de la **vie quotidienne, qu'il s'agisse de ses propres politiques, du soutien aux structures régionales spécialisées, de la jeunesse, des médias, de l'édition ou des pratiques culturelles**. La Région souhaite contribuer à refaire de la langue bretonne une langue d'usage social courant. **27 actions prioritaires** sont prévues par le plan, notamment la mise en place d'une **politique dédiée au numérique** portant sur l'équipement technologique de la langue, le renforcement des corpus de traduction de référence utilisés par l'intelligence

artificielle, des dispositifs d'aide à la traduction ou la création d'applis, mais également un **doublment de l'enveloppe dédiée à la production audiovisuelle de flux** et la mise en place d'une aide à la diffusion des pièces de théâtre en breton. Les objectifs posés concernent chaque champ d'intervention, qu'il s'agisse par exemple de la jeunesse (50 stagiaires BAFA/BAFD en 2027 contre 15 en 2022), du numérique (multiplication par deux du corpus de référence en breton), des volumes produits et diffusés en breton par les médias, du nombre de livres soutenus.

**Le budget consacré à la langue bretonne augmentera chaque année pour atteindre 11,3 M€ en 2027.**

### Gallo : sensibiliser dès le plus jeune âge

La Région propose de mettre en place des mesures particulières pour **faire progresser fortement le nombre de locuteurs actifs du gallo**.

L'objectif est que **3 000 élèves** du 1er degré apprennent le gallo en 2027, contre 1 250 aujourd'hui. Cela passe notamment par un partenariat renforcé avec l'Education Nationale et la prise en compte du gallo dans le protocole entre la Région et l'enseignement catholique sous contrat. Pour les étudiants, la Région amplifiera son soutien aux options gallo de l'université de Rennes 2, avec pour ambition de doubler le nombre d'étudiants concernés entre 2022 et 2027. **Pour les adultes**, il s'agira de proposer une **formation certifiante à partir de 2026**, pour la reconnaissance du niveau des stagiaires en langue gallèse.

Afin d'étoffer l'offre de loisirs en gallo pour les enfants, de nouveaux dispositifs seront soutenus ou se verront renforcés : formation des animateurs (BAFA), soutien financier aux centres de loisirs proposant des activités en gallo et aux familles inscrivant leur enfant à un séjour de vacances en langue gallèse. **Le nombre d'heures de radio** en gallo est appelé à doubler, de même que **le volume de programmes TV traduits ou produits directement dans cette langue**.

Enfin, pour que la langue gallèse soit plus visible et mieux diffusée dans la vie quotidienne, la Région promouvra **la signalétique trilingue** en Haute-Bretagne et, notamment dans le cadre de ses services et bâtiments.

**Le budget consacré au gallo dans le cadre du plan de réappropriation atteindra 1,6 M€ d'ici 2027.**

**SERVICE PRESSE**

02 99 27 12 54 | [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh)

Cécilia Grulev (06 76 87 48 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Aymery Dor (07 56 12 41 35) | Sébastien Jédor (06 22 48 94 66)

[www.bretagne.bzh/espace-presse](http://www.bretagne.bzh/espace-presse) | [@bretagne\\_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)